

Div/Bo
3

CC SER 177

SP00704
09

BS

REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

Travail- Justice- Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

D/2004/...../PRG/SGG

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

**PORTANT NOMINATION D'UN CONSEILLER
A LA COUR SUPREME**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale ;
Vu la Loi L/98/014/AN du 16 JUIN 1998, portant réorganisation de la Justice en République de Guinée ;
Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics
Vu le Décret N°D/97/066/PRG/SGG du 05 Mai 1997, portant organisation du Ministère de la Justice ;
Vu les Décrets N°D/2004/010/PRG/SGG du 23 Février 2004, D/2004/017/PRG/SGG du 1er Mars 2004 et D/2004/019/PRG/SGG du 8 Mars 2004, nommant les Membres du Gouvernement ;

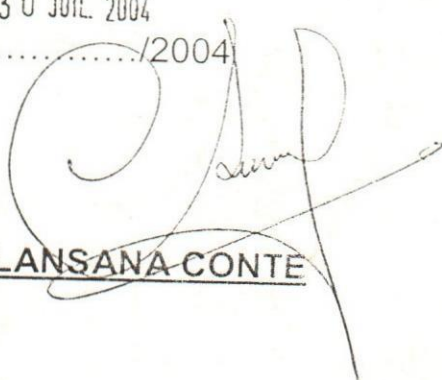
DECRETE

Article 1er/- Monsieur Lamine DIALLO, précédemment Inspecteur Général Adjoint des Services Judiciaires, est nommé Conseiller à la Cour Suprême.

Article 2/- Le présent Décret qui prend effet, pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République./.

30 JUIL. 2004

Conakry, le...../2004


GENERAL LANSANA CONTE

